

## C. LA BRH EN 2001

*Au cours de l'exercice 2000-2001, la BRH a concentré ses efforts, en matière d'infrastructure, dans la poursuite des travaux immobiliers et la mise en œuvre des projets techniques devant lui permettre d'assurer dans les meilleures conditions la migration vers les nouveaux locaux qui devront abriter son nouveau siège central à Port-au-Prince et sa succursale au Cap-Haïtien. De fait, les activités de développement technologique ont occupé une place prépondérante avec la mise en place des structures de base pour le transfert de l'infrastructure informatique, la réalisation de tests pilotes pour la mise en service de Windows 2000, la finalisation du projet d'accès à l'internet pour cinq lycées, la mise sur pied du projet Extranet Régional et l'aménagement de l'immeuble devant loger le site de contingence.*

*En dehors des projets qui lui ont permis de maintenir son leadership technologique, la BRH a poursuivi ses travaux de mise à jour des procédures administratives et opérationnelles en vue de renforcer son efficience organisationnelle. La production d'un Manuel d'Opérations et d'Administration (MOA) et le rapport relatif à la conduite des réunions de politique monétaire ont été les manifestations les plus concrètes de ces travaux.*

*Dans sa mission consistant à assurer l'efficacité et le développement du système de paiements, la BRH s'est évertuée à gérer la monnaie fiduciaire en fonction des besoins de l'économie en dépit des contraintes liées au respect du plafond de l'émission monétaire. Elle a travaillé à l'élaboration d'une loi sur l'abolition du plafond de l'émission monétaire qui a été votée par le Parlement le 11 septembre 2001. De même, elle a continué à assumer son rôle de banquier de l'État ainsi que les autres missions de suppléance que la loi lui a confiées.*

*En raison du gel de l'aide externe, la BRH a montré une certaine prudence dans la gestion de ses réserves de change en intervenant sur le marché essentiellement pour reconstituer son stock.*

*Dans le but de fournir au public une information riche et complète, la BRH a continué d'actualiser son site internet et s'est attelée à la finalisation des travaux qui doivent aboutir à l'implantation de la Base de Données en Séries Chronologiques (BDSC). Les travaux préalables à la mise en place d'un Bureau de Crédit National (BCN) ont été réalisés en vue notamment de mettre à la disposition des opérateurs économiques le maximum d'informations utiles et disponibles sur le crédit en Haïti.*

## VIII. MONNAIE FIDUCIAIRE ET MONNAIE SCRIPTURALE

Cette section traite des deux principaux moyens de paiement utilisés en Haïti : les billets et pièces de monnaie émis par la BRH, et les chèques tirés sur les institutions financières. En outre, seront revues les activités de la BRH à titre de banquier et d'agent fiscal de l'État.

### VIII.1 Billets et monnaie divisionnaire

#### VIII.1.1 Émission et remplacement de la monnaie

L'exercice fiscal 2000-2001 a été marqué par trois faits importants :

- l'atteinte de la limite du plafond d'émission monétaire;
- l'émission d'une nouvelle série de billets;
- l'abolition du plafond d'émission monétaire.

Par suite de l'atteinte de la limite du plafond d'émission monétaire qui a réduit la marge d'émission de la BRH et, en raison du retard enregistré dans l'introduction d'une nouvelle série de billets, la circulation fiduciaire s'est fortement ralentie en 2001. En effet, vers la fin de la période, la marge d'émission<sup>34</sup> ne correspondait qu'à 810 mille gourdes par rapport au plafond d'émission de 6 575 MG autorisé à la BRH par le décret du 22 juin 1995. En raison de cette contrainte, la BRH n'a pu que recycler les dépôts en numéraires des banques et des collectivités territoriales. Cette pratique consiste à trier les dépôts et à les remplacer par de nouveaux billets. La BRH a dû, vers la fin de l'exercice, recourir au rationnement des billets.

Le temps requis pour la préparation et la réalisation de la campagne publicitaire nécessaire à l'introduction de la nouvelle série de billets qui s'est effectuée à la mi-août, et l'épuisement de la série précédente ont accentué les pressions sur le stock finissant des billets en cours en retardant l'injection de billets neufs dans le système bancaire. Il en est résulté une contraction des émissions de billets de plus de 70 %. En effet, 5,6 millions de billets totalisant 408 MG ont été émis contre 1 500 MG pour l'exercice précédent, en raison principalement de la contrainte du plafond d'émission.

Les coupures de 10, 25 et 50 gourdes ont respectivement représenté 20 %, 38 % et 18 % des billets émis, tandis que celles de 100 (15 %), de 250 (4 %) et de 500 (5 %) gourdes n'en ont représenté que 24 %.

Environ 44,8 millions de billets équivalant à 3 500 MG ont été remplacés au cours de cet exercice contre 2 300 MG pour l'exercice précédent suite à l'arrêt temporaire du triage des billets observé pour faciliter l'écoulement accéléré des anciens billets. Plus de 70 % des billets remplacés ont été constitués de coupures de 10 gourdes (35 %), de 100 gourdes (21 %) et de 25 gourdes (18 %).

<sup>34</sup> La marge d'émission est la différence existant entre le plafond d'émission monétaire et le cumul des émissions réalisées.

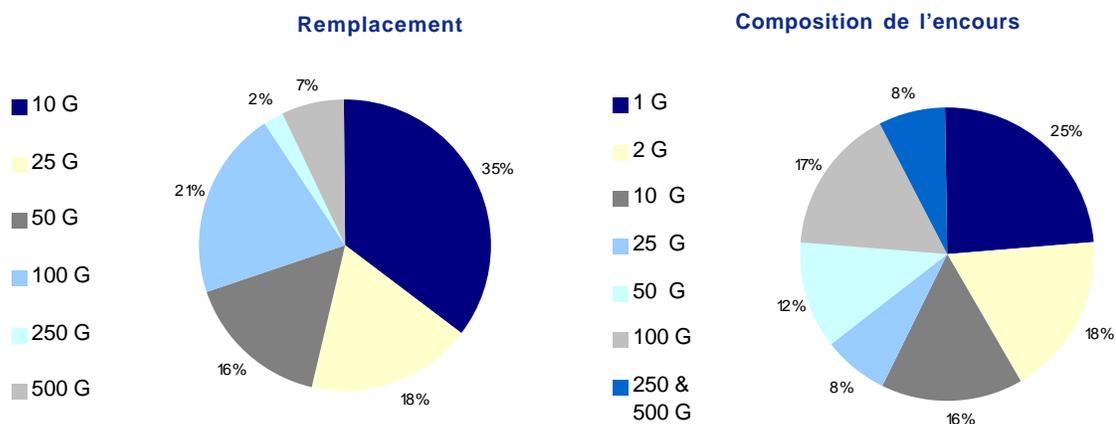
Les coupures de 50 gourdes et de 10 gourdes représentent près de la moitié des billets détruits, celles de 100 gourdes et de 25 gourdes (20 % et 10 % respectivement) constituent 30 % des opérations de broyage. Par ailleurs, 25,4 millions de pièces métalliques de dénominations diverses ont remplacé une partie des billets détruits, soit une diminution de 42,43% par rapport à l'exercice précédent. Les pièces de 1 gourde ont constitué 59 % des pièces remplacées.

**Tableau 37 Destruction, remplacement et émission de la monnaie**

| Coupure                | Destruction       | %           | Remplacement      | %           | Emission         | %           |
|------------------------|-------------------|-------------|-------------------|-------------|------------------|-------------|
| <b>Billets gourdes</b> |                   |             |                   |             |                  |             |
| 1                      | 3,803,000         | 7%          | -                 | 0%          | -                | 0%          |
| 2                      | 6,000             | 0%          | -                 | 0%          | -                | 0%          |
| 5                      | 269,000           | 0%          | -                 | 0%          | -                | 0%          |
| 10                     | 14,178,000        | 24%         | 15,900,000        | 35%         | 1,100,000        | 20%         |
| 25                     | 9,551,000         | 16%         | 7,880,000         | 18%         | 2,120,000        | 38%         |
| 50                     | 14,787,000        | 25%         | 7,260,000         | 16%         | 1,000,000        | 18%         |
| 100                    | 11,674,000        | 20%         | 9,620,000         | 21%         | 840,000          | 15%         |
| 250                    | 2,592,000         | 4%          | 980,000           | 2%          | 240,000          | 4%          |
| 500                    | 1,319,000         | 2%          | 3,160,000         | 7%          | 300,000          | 5%          |
| <b>Total</b>           | <b>58,179,000</b> | <b>100%</b> | <b>44,800,000</b> | <b>100%</b> | <b>5,600,000</b> | <b>100%</b> |
| <b>Pièces</b>          |                   |             |                   |             |                  |             |
| 0.05                   | -                 | -           | 4,515,000         | 18%         | -                | -           |
| 0.2                    | -                 | -           | 2,100,000         | 8%          | -                | -           |
| 0.5                    | -                 | -           | 1,800,000         | 7%          | -                | -           |
| 1                      | -                 | -           | 15,000,000        | 59%         | -                | -           |
| 5                      | -                 | -           | 2,040,000         | 8%          | -                | -           |
| <b>Total</b>           |                   |             | <b>25,455,000</b> | <b>100%</b> |                  |             |

Par ailleurs, la loi du 11 septembre 2001 sur l'abolition du plafond d'émission monétaire devra permettre à la BRH de mieux gérer la monnaie fiduciaire selon les besoins de l'économie, tout en maintenant la rigueur coutumière.

**Graphique 32 Remplacement de billets et composition de l'encours par coupure**



### VIII.1.2 La circulation fiduciaire au sens strict

La circulation fiduciaire au sens strict a augmenté de 5 % au cours de l'exercice pour atteindre 5 808,9 MG<sup>35</sup> en septembre 2001.

<sup>35</sup> Cette grandeur, différence entre la monnaie hors BRH (6 647,5 MG) et l'encaisse des banques commerciales au 30 septembre 2001 (838,6 MG) grandeur provisoire à date, est de toute évidence sujette à changement.

### **VIII.1.3 La circulation fiduciaire au sens large**

La circulation fiduciaire au sens large qui est le volume de la monnaie hors chambre forte de la BRH a connu une augmentation de 3 % pour totaliser 6 600 MG à la fin de l'exercice.

### **VIII.1.4 Composition de l'encours par coupure**

En septembre 2001, en dépit de l'atteinte du plafond d'émission monétaire, l'encours des billets au 30 septembre 2001 a augmenté de 3 % en glissement annuel pour atteindre 6 400 MG en gardant sa structure inchangée.

### **VIII.1.5 Billets contrefaits retenus aux guichets de la BRH**

Au cours de l'exercice 2000-2001, 985 faux billets en gourdes et 73 faux billets en dollars ÉU ont été retenus aux guichets de la BRH. Les coupures de 50 et 100 gourdes constituent respectivement 30,15 % et 31,17 % du total des billets en gourdes saisis. Les coupures de 100 dollars américains représentent 89 % des faux billets en dollars. Au cours du mois de février, 30,46 % des faux billets ont été retenus aux guichets de la BRH.

## **VIII.2 Les chèques**

### ***Les opérations de la chambre de compensation***

Le nombre de chèques libellés en gourdes compensés par la BRH a été de 2 703 612 pour un montant de 57 588 MG. Une diminution de 4,6 % en glissement annuel a été enregistrée au niveau du volume de chèques pour un accroissement en valeur de 3 % des opérations par rapport à l'exercice antérieur. Le solde final de la compensation en gourdes s'est élevé à 3 495 MG.

Le nombre de chèques libellés en dollars compensés par la BRH a été de 166 173 pour un montant de 972,9 millions de dollars ÉU. Le solde final de la compensation s'est élevé à 122,5 millions de dollars ÉU contre 119, 2 millions pour l'exercice précédent.

Les frais prélevés par la BRH sur les chèques en gourdes, soit cinquante centimes de gourde par chèque, ont totalisé un montant de 1 400 MG. Ceux prélevés sur les chèques en dollars ÉU, soient dix centimes de dollar par chèque, ont atteint 16,6 mille dollars ÉU.

Au cours de l'exercice 2001, 162 945 chèques en gourdes et 15 465 chèques en dollars américains non standardisés ont été rejetés par le lecteur-trieur de chèques, soit une moyenne mensuelle de 13 579 chèques en gourdes et 1 289 chèques en dollars ÉU. Des pénalités de 81 500 gourdes et de 1 500 dollars ÉU ont été appliquées pour non respect des normes relatives à la standardisation des chèques.

Les dépenses du Trésor Public, par chèque, enregistrées à la chambre de compensation ont atteint 2 731 MG, soit 89 % à Port-au-Prince et 11 % au Cap-Haïtien.

**Tableau 38 Résultat de la compensation par banque**  
(en gourdes)

|                     | Débit                    | Crédit                   | Solde débiteur          | Solde créditeur         |
|---------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>BRH</b>          | 6 330 313 189,83         | 7 629 873 265,43         |                         | 1 299 560 075,60        |
| <b>BNC</b>          | 3 263 862 280,88         | 3 448 587 202,19         |                         | 184 724 921,31          |
| <b>Sogebank</b>     | 10 556 578 154,33        | 10 178 112 638,83        | 378 465 515,50          | -                       |
| <b>BPH</b>          | 1 866 029 085,71         | 1 728 292 792,70         | 137 736 293,01          | -                       |
| <b>BUH</b>          | 3 301 499 194,07         | 2 577 017 318,86         | 724 481 875,21          | -                       |
| <b>Scotiabank</b>   | 2 535 486 331,78         | 2 579 440 798,03         | -                       | 43 954 466,25           |
| <b>Citibank</b>     | 6 405 217 539,45         | 6 521 756 019,66         | -                       | 116 538 480,21          |
| <b>Promobank</b>    | 3 458 333 503,66         | 3 718 323 259,68         | -                       | 259 989 756,02          |
| <b>Capital Bank</b> | 3 297 993 743,09         | 3 682 387 897,02         | -                       | 384 394 153,93          |
| <b>Sogebel</b>      | 775 234 880,10           | 849 044 917,35           | -                       | 73 810 037,25           |
| <b>BICH</b>         | 83 047 331,92            | 77 923 383,28            | 5 123 948,64            | -                       |
| <b>Unibank</b>      | 10 251 788 977,69        | 8 880 144 530,48         | 1 371 644 447,21        | -                       |
| <b>Socabank</b>     | 5 253 023 451,63         | 5 459 255 148,94         |                         | 206 231 697,31          |
| <b>BHD</b>          | 209 686 489,95           | 257 934 981,64           |                         | 48 248 491,69           |
| <b>Total</b>        | <b>57 588 094 154,09</b> | <b>57 588 094 154,09</b> | <b>2 617 452 079,57</b> | <b>2 617 452 079,57</b> |

**Tableau 39 Résultat de la compensation par mois**  
(en gourdes)

|                 | Débit                    | Crédit                   | Solde débiteur          | Solde créditeur         |
|-----------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <b>oct. 00</b>  | 4 976 164 752,57         | 4 976 164 752,57         | 356 068 056,40          | 356 068 056,40          |
| <b>nov. 00</b>  | 4 435 957 801,80         | 4 435 957 801,80         | 247 038 458,37          | 247 038 458,37          |
| <b>déc. 00</b>  | 3 985 347 235,40         | 3 985 347 235,40         | 199 642 764,61          | 199 642 764,61          |
| <b>jan. 01</b>  | 5 099 318 666,14         | 5 099 318 666,14         | 308 059 082,34          | 308 059 082,34          |
| <b>fév. 01</b>  | 4 263 321 486,24         | 4 263 321 486,24         | 161 799 988,84          | 161 799 988,84          |
| <b>mars 01</b>  | 4 845 101 534,24         | 4 845 101 534,24         | 303 908 361,21          | 303 908 361,21          |
| <b>avril 01</b> | 4 762 672 389,49         | 4 762 672 389,49         | 418 404 345,03          | 418 404 345,03          |
| <b>mai 01</b>   | 4 985 447 745,06         | 4 985 447 745,06         | 270 424 517,06          | 270 424 517,06          |
| <b>juin 01</b>  | 4 738 680 290,54         | 4 738 680 290,54         | 314 406 830,14          | 314 406 830,14          |
| <b>juil. 01</b> | 5 394 117 448,78         | 5 394 117 448,78         | 330 139 833,37          | 330 139 833,37          |
| <b>août 01</b>  | 5 292 281 645,00         | 5 292 281 645,00         | 347 537 217,17          | 347 537 217,17          |
| <b>sept. 01</b> | 4 809 683 158,83         | 4 809 683 158,83         | 238 358 881,26          | 238 358 881,26          |
| <b>Total</b>    | <b>57 588 094 154,09</b> | <b>57 588 094 154,09</b> | <b>3 495 788 335,80</b> | <b>3 495 788 335,80</b> |

**Tableau 40 Résultat de la compensation par banque**  
(en dollars)

|                     | <b>Débit</b>          | <b>Crédit</b>         | <b>Solde débiteur</b> | <b>Solde créditeur</b> |
|---------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| <b>BRH</b>          | 22 241 000,75         | 22 785 933,90         |                       | 544 933,15             |
| <b>BNC</b>          | 54 465 610,15         | 44 757 779,08         | 9 707 831,07          |                        |
| <b>Sogebank</b>     | 171 682 835,54        | 236 766 978,16        |                       | 65 084 142,62          |
| <b>BPH</b>          | 34 101 730,29         | 41 337 160,14         |                       | 7 235 429,85           |
| <b>BUH</b>          | 49 704 158,72         | 26 602 111,14         | 23 102 047,58         |                        |
| <b>Scotiabank</b>   | 41 529 722,84         | 43 920 768,80         |                       | 2 391 045,96           |
| <b>Citibank</b>     | 100 028 316,73        | 118 218 711,97        |                       | 18 190 395,24          |
| <b>Promobank</b>    | 87 690 242,98         | 77 428 586,85         | 10 261 656,13         |                        |
| <b>Capital Bank</b> | 72 436 079,10         | 56 321 113,63         | 16 114 965,47         |                        |
| <b>Sogebel</b>      | 13 021 889,60         | 18 403 191,97         |                       | 5 381 302,37           |
| <b>BICH</b>         |                       |                       |                       |                        |
| <b>Unibank</b>      | 166 020 064,67        | 166 021 472,60        |                       | 1 407,93               |
| <b>Socabank</b>     | 155 288 255,23        | 115 755 296,98        | 39 532 958,25         |                        |
| <b>BHD</b>          | 4 718 533,45          | 4 609 334,83          | 109 198,62            |                        |
| <b>Total</b>        | <b>972 928 440,05</b> | <b>972 928 440,05</b> | <b>98 828 657,12</b>  | <b>98 828 657,12</b>   |

**Tableau 41 Résultat de la compensation par mois**  
(en dollars)

|                 | <b>Débit</b>          | <b>Crédit</b>         | <b>Solde débiteur</b> | <b>Solde créditeur</b> |
|-----------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|------------------------|
| <b>oct. 00</b>  | 68 778 005,21         | 68 778 005,21         | 7 591 841,56          | 7 591 841,56           |
| <b>nov. 00</b>  | 63 147 911,60         | 63 147 911,60         | 10 011 679,73         | 10 011 679,73          |
| <b>déc. 00</b>  | 70 958 445,07         | 70 958 445,07         | 8 412 536,23          | 8 412 536,23           |
| <b>jan. 01</b>  | 76 807 621,72         | 76 807 621,72         | 11 201 045,28         | 11 201 045,28          |
| <b>fév. 01</b>  | 62 823 180,36         | 62 823 180,36         | 8 560 310,14          | 8 560 310,14           |
| <b>mars 01</b>  | 74 244 012,51         | 74 244 012,51         | 10 765 866,94         | 10 765 866,94          |
| <b>avril 01</b> | 83 723 062,93         | 83 723 062,93         | 11 804 308,31         | 11 804 308,31          |
| <b>mai 01</b>   | 91 790 279,83         | 91 790 279,83         | 10 755 404,00         | 10 755 404,00          |
| <b>juin 01</b>  | 82 177 751,38         | 82 177 751,38         | 12 662 125,23         | 12 662 125,23          |
| <b>juil. 01</b> | 102 967 577,25        | 102 967 577,25        | 9 853 907,49          | 9 853 907,49           |
| <b>août 01</b>  | 101 171 643,94        | 101 171 643,94        | 10 070 778,64         | 10 070 778,64          |
| <b>sept. 01</b> | 94 338 948,25         | 94 338 948,25         | 10 812 500,29         | 10 812 500,29          |
| <b>Total</b>    | <b>972 928 440,05</b> | <b>972 928 440 05</b> | <b>122 502 303,84</b> | <b>122 502 303,84</b>  |

### VIII.3 Dépôts et tirages des banques commerciales

Les dépôts en gourdes et en dollars ÉU des banques commerciales à la BRH se sont élevés respectivement à 313 MG et 146,6 millions de dollars ÉU.

Les tirages effectués par les banques commerciales sur leurs comptes détenus à la BRH ont atteint respectivement 1 475 MG et 6 330 millions de dollars ÉU.

## **VIII.4 Services à l'État**

### **VIII.4.1 Banquier de l'État**

Dans le cadre de ses opérations quotidiennes, le Service des comptes courants de la BRH a traité plus de 452 mille chèques d'octobre 2000 à septembre 2001, et a certifié plus de 6 500 chèques. Les virements exécutés se sont élevés à plus de 480 pour la période. En outre, plus de 14 500 dépôts ont été traités et 227 180 chèques ont été vendus sur la même période.

### **VIII.4.2 Gardien de titres**

Les dispositions de l'article 39 de la loi organique de la BRH lui confient la garde des titres appartenant à l'État, aux institutions et collectivités publiques. Sous cette rubrique, le bilan des activités de la BRH au cours de l'exercice 2000-2001 se résume à deux sorties de titres résultant du recouvrement de créances en faveur d'institutions publiques.

### **VIII.4.3 Caissier de l'État**

À ce titre, la BRH assure principalement la gestion du Compte Général du Trésor (CGT) dont le solde traduit la situation comptable des activités de l'État portant sur les ressources disponibles et les dépenses effectivement réglées.

Les recettes globales encaissées par le Service des guichets (internes et externes) de la BRH du 1<sup>er</sup> octobre 2000 au 30 septembre 2001 s'élèvent à 6 257,1 MG et comprennent :

- 4 062,3 MG de recettes internes;
- 1 608,6 MG de recettes douanières;
- 43,5 MG de recettes diverses.

Ce service a payé également pour compte du gouvernement des chèques totalisant 3 633,2 MG.

Durant l'exercice fiscal, le Service des Opérations Fiscales (SOF), à travers les différents guichets externes de la BRH localisés aux bureaux de l'Administration Générale des Douanes (Port, Aéroport, Malpasse), de la Direction Générale des Impôts (DGI centrale, Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal) et au siège central de la BRH, a effectué les transactions et opérations suivantes :

- Validation et traitement de 270 999 documents de perception soit 46 333 bordereaux de douanes et 224 666 avis de cotisation de la DGI;
- Ventilation des recettes collectées par bureau de perception en recettes internes et douanières;
- Versement au crédit de certains comptes du secteur public des montants suivants :

|                 |            |
|-----------------|------------|
| ■ Trésor Public | 5 719,3 MG |
| ■ CST           | 234,8 MG   |
| ■ CFGDCT        | 222,9 MG   |
| ■ CT-DGI        | 79,9 MG    |
| ■ CAS ou FDU    | 0,1 MG     |

- transmission à la DGI, à l'AGD et au MEF des rapports périodiques indiquant les ressources disponibles pour les dépenses du Trésor.

Le Service des Opérations de Crédit (SOC) a alimenté le compte du Trésor Public pour l'exercice considéré d'un montant de 3 169 MG représentant une partie de l'aide externe en appui au budget.

Ce service a également exécuté 752 ordres de virement représentant des avances sur comptes courants à partir du compte du Trésor Public pour un montant total de 3 116 MG.

## IX. EFFORTS LIÉS À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

### IX.1 De l'utilisation des opérations de change par la BRH

En 2001, en dépit de la poursuite du mouvement de baisse des flux d'assistance externe, le taux de change n'a progressé que de 3,45 %<sup>36</sup> par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat a pu être observé en raison :

1. de l'important recul des transactions d'achats et de ventes de devises, résultant du fléchissement de la demande de devises, qui ont diminué respectivement de 26,15 % et 23,05 % ;
2. du resserrement continu des conditions monétaires en 2001<sup>37</sup> ;
3. de la progression significative des transferts privés<sup>38</sup>, principale composante de l'offre de devises sur le marché des changes.

Toutefois, le taux de fin de période a décliné de 10 %, ce qui indique une appréciation de la gourde par rapport à l'exercice précédent.

#### Évolution du taux de change en 2000-2001

Entre octobre et décembre de l'année 2000-2001, le taux de change s'est replié de 5,67 %, pour atteindre 22,8792 gourdes à la fin du trimestre. Cette appréciation de la gourde, est le résultat du fléchissement des volumes de devises transigés sur le marché des changes.

<sup>36</sup> Taux de référence moyenne mensuelle septembre (gourdes/dollar ÉU).

<sup>37</sup> le taux de croissance de l'agrégat M2 a été de 8,68 % en 2001 contre 18,5 % en 2000.

<sup>38</sup> envois de fonds des travailleurs émigrés.

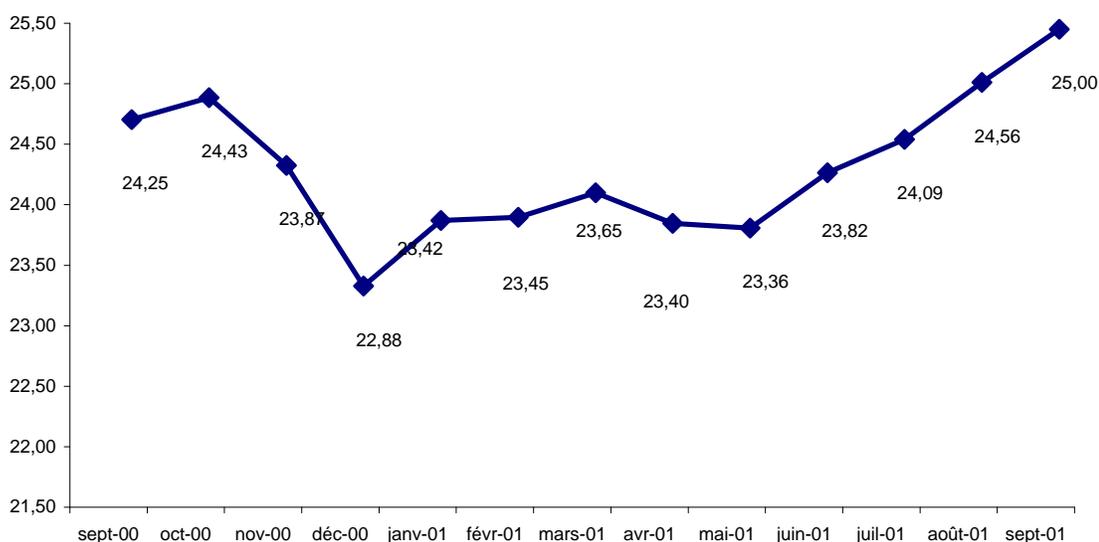
<sup>39</sup> le taux de référence a atteint 28,3337 gourdes au 30 septembre 2000.

<sup>40</sup> en l'an 2000 la facture pétrolière a plus que doublé, passant de 83,21 à 186,55 millions de dollars ÉU, en raison de la forte progression du cours mondial des produits pétroliers.

En effet, les achats de devises ont reculé de 26,76 % pour atteindre 164,69 millions de dollars ÉU, et les ventes se sont chiffrées à 173,54 millions de dollars ÉU, ce qui correspond à une contraction de 23,11 % par rapport au trimestre précédent. Ce ralentissement des activités sur le marché reflète une contraction de 5,06 % des importations<sup>41</sup>. Durant cette période l'offre de devises a connu une baisse inférieure à celle de la demande.

Le cours de la gourde a augmenté de 3,36 % durant le second trimestre, atteignant 23,6476 gourdes pour un dollar ÉU en mars 2001. Cette dépréciation de la monnaie locale s'explique par une légère reprise de la demande<sup>42</sup> de devises, manifestée à travers une faible remontée des transactions à l'achat et à la vente qui ont crû respectivement de 1,85 % et 2,49 % dans un contexte de réduction de l'offre<sup>43</sup>.

**Graphique 33 Évolution du Taux de Change**  
(moyenne mensuelle HTG / \$ ÉU)



Le taux de change est demeuré relativement stable au cours du troisième trimestre, affichant un taux de croissance de 0,71 % par rapport au mois de mars, en dépit des augmentations des transactions à l'achat et à la vente, respectivement de 5,24 % et 4,53 %. Cette remontée des volumes transigés est le résultat d'une augmentation de la demande de devises sur le marché des changes<sup>44</sup>. Cependant celle-ci a très peu influencé le taux de change car elle a coïncidé avec une évolution dans le même sens de l'offre<sup>45</sup>.

Durant le dernier trimestre de l'année fiscale, le taux de change a augmenté de 4,97 % pour atteindre 24,9993 gourdes en septembre 2001. Cette importante remontée du taux est due :

- aux pressions exercées sur la demande<sup>46</sup>, par la présence marquée des banques commerciales, désireuses de satisfaire les nouvelles exigences relatives à la constitution des réserves sur les passifs en devises<sup>47</sup>, sur

<sup>41</sup> les importations de biens, principale composante de la demande de devises, sont passées de 1 014,39 à 986,21 millions de dollars ÉU.

<sup>42</sup> les importations de biens se sont accrues de 3,59 % par rapport au trimestre précédent.

<sup>43</sup> les transferts privés ont chuté de 6,91 % au cours de cette période.

<sup>44</sup> durant cette période les importations de biens ont augmenté de 7,76 %.

<sup>45</sup> les transferts privés ont augmenté de 9,45 % par rapport au trimestre précédent.

<sup>46</sup> les importations de biens ont régressé de 10,24 % durant cette période.

<sup>47</sup> depuis le 16 juin 2001 la constitution des réserves obligatoires sur les passifs en devise ont été fixés à 70 % en devises et 30 % en monnaie nationale, alors qu'avant cette date, la situation inverse prévalait.

le marché des changes. Il en est résulté des accroissements respectifs de 11,82 % et de 5,08 % des achats et ventes de devises<sup>48</sup>. Ces pressions ont été observées dans un contexte de tarissement de l'offre de devises<sup>49</sup> ;

- aux anticipations de réduction des flux de devises en provenance des États-Unis vers Haïti, à la suite des événements du 11 septembre 2001.

En 2001 la politique d'intervention de la BRH sur le marché des changes a été limitée à des interventions de routine visant à assurer une certaine présence de l'Autorité monétaire sur ce marché. Elles ont totalisé respectivement 3,37 millions de dollars ÉU d'achats de devises et 1,45 million de dollars ÉU de ventes.

## **IX. 2 Gestion des avoirs extérieurs**

Les avoirs extérieurs bruts de la banque centrale servent d'une part à couvrir les déséquilibres de court et de moyen terme de la balance des paiements et d'autre part d'instruments dans le cadre de la politique d'intervention de la BRH sur le marché des changes. En septembre 2001, ils ont progressé de 5,71 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 222 millions de dollars ÉU.

### ***IX.2.1 Composition des Avoirs Extérieurs***

La composition du portefeuille de titres reflète l'optique de maximisation de la rentabilité sous les contraintes de faible niveau de risque et de liquidité élevée, imposées par le statut d'une banque centrale.

Au cours de l'exercice 2000-2001, 73,96 % des réserves internationales de la BRH ont été placées dans des titres de court terme, 24,73 % étaient investis sur le marché du loyer de l'argent au jour le jour<sup>50</sup>. Le reliquat était constitué d'or et d'un placement dans des SICAV<sup>51</sup>.

Par ailleurs, le portefeuille de titres était composé en moyenne de :

- 23,13 % de bons du Trésor Américain contre 27,00 % au cours de l'exercice précédent ;
- 57,37 % d'obligations d'agences fédérales contre 36,95 % en 2001 ;
- 10,63 % d'obligations des sociétés privées contre 16,04 % durant l'exercice 2001 ;
- 8,81 % de titres émis par des sociétés privées<sup>52</sup> contre 20,01 % au cours de l'exercice précédent.

Cette allocation est conforme aux termes des contrats de gestion convenus entre la BRH et ses gérants de portefeuille. Selon ces contrats, ces derniers sont autorisés à placer au plus 25 % du montant dont ils ont la charge, dans des titres émis par des sociétés privées. Les 75 % restants feraient l'objet de placements constitués pour l'essentiel d'obligations d'agences fédérales et du Trésor américain, et de dépôts à vue faisant l'objet d'opérations de prises en pension<sup>53</sup>.

<sup>48</sup> en juin 2001 les avoirs extérieurs des banques commerciales ont chuté de 20,38% en raison des rapatriements de fonds représentant environ 34,85% de leurs dépôts en devises à l'étranger.

<sup>49</sup> les transferts privés ont décliné de 7,71% au cours de la période.

<sup>50</sup> Repos market

<sup>51</sup> Abréviation de : société d'investissement à capital variable, fonds de placements communs

<sup>52</sup> Commercial paper

## IX.2.2 Rendement du Portefeuille

Durant l'exercice 2000-2001, le portefeuille de titres de la BRH a dégagé un rendement de 7,66 % contre 5,89 % qu'il avait généré l'exercice précédent. Cette performance est le résultat direct de la baisse des taux directeurs de la Réserve Fédérale des États-Unis d'Amérique (FED) amorcée en janvier 2001. En effet, d'octobre 2000 à septembre 2001, la FED a réduit le taux du loyer de l'argent au jour le jour du marché monétaire américain de 400 points de base, le faisant ainsi passer de 6,5 % à 2,5 %. Cette forte réduction du taux directeur a entraîné l'appréciation des titres du portefeuille en raison de la relation inverse entre la valeur des titres à revenus fixes et le taux d'intérêt. En conséquence, les gérants ont été très actifs dans la vente de ces titres pour réaliser des plus-values tout en redéployant les fonds générés, dans des titres de longue maturité. Aussi au cours de l'exercice 2001, les plus-values de capitaux ont représenté 34,53 % du rendement du portefeuille, lequel a été légèrement en deçà de celui du repère<sup>54</sup> retenu par la BRH pour le portefeuille de titres par 317 points de base.

### Rendement des fonds placés sur le marché du loyer au jour le jour (Repos)

Les réserves placées dans les comptes de transactions de la BRH sont allouées, chaque soir sur le marché du loyer de l'argent au jour le jour. Ces fonds ont généré un rendement moyen de 3,87 %, au cours de l'exercice 2000-2001, soit une baisse de 126 points de base par rapport celui de l'exercice antérieur. Cette performance est en dessous du repère<sup>55</sup> de la BRH pour ses placements au jour le jour, qui a généré un rendement moyen de 5,06 %.

## X. ORGANISATION ET MÉTHODES

La mise en vigueur d'un manuel d'opérations et d'administration a marqué une étape importante dans le cadre du grand effort de formalisation des processus administratifs dans toutes les directions de la Banque de la République d'Haïti. Durant l'exercice 2000-2001, à travers l'Unité Organisation et Méthodes, la BRH s'est évertuée non seulement à maintenir à jour la documentation relative aux procédures administratives et opérationnelles mais aussi à améliorer son efficacité organisationnelle.

Les projets portant sur l'amélioration continue des processus administratifs initiés incluent d'une part une étude sur l'opportunité de la mise en place d'une unité de gestion financière à la BRH et d'autre part le renforcement des activités et la révision des procédures relatives à la tenue des réunions de politique monétaire. La production d'un rapport concernant les réunions de politique monétaire répondait à un double objectif. D'abord, il s'agissait de produire un document décrivant le mode de fonctionnement du Comité ad hoc de politique monétaire, marquant ainsi une première étape dans le processus de formalisation des activités de plusieurs comités ad hoc à la BRH. Il fallait ensuite identifier les principaux points faibles et en proposer des correctifs appropriés.

<sup>53</sup> Overnight repurchase agreements

<sup>54</sup> Le repère du portefeuille de titres de la BRH est composé de 75% de bons du Trésor de maturité 1-3 ans et de 25 % d'actions de sociétés privées d'une maturité de 3 ans.

<sup>55</sup> Le repère des placements en overnight repurchase agreements est l'indice repos calculé par Bloomberg.

Les travaux de mise en place d'un Bureau de Crédit National se sont ralentis à la fin de l'exercice en raison du désistement du premier sous-contractant de la firme gagnante de l'appel d'offres international restreint lancé préalablement ; il s'agit du Groupe Echo qui devait fournir une licence pour un logiciel adapté de gestion des informations du crédit. Toutefois, les biens livrables relatifs aux besoins d'affaires ont été soumis à l'approbation de la BRH. Les rapports livrés concernent l'analyse des besoins d'affaires et de l'environnement technologique en place, les pratiques étrangères dans le domaine ainsi que le modèle d'affaires du futur Bureau de Crédit National Haïtien.

## **XI. ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE**

### **XI.1 Continuité de service**

Durant l'exercice 2000-2001, la BRH a assuré la continuité de service pour la plupart des applications et projets en cours. Cette politique s'est traduite par :

- la réhabilitation et l'aménagement de l'immeuble devant loger le site de contingence;
- la mise en place des structures de base pour le transfert de l'infrastructure informatique dans les nouveaux locaux devant loger la BRH;
- l'étude, la planification et la réalisation de tests pilotes pour la mise en service de Windows 2000;
- la finalisation, de concert avec le Ministère de l'Éducation Nationale, du projet internet concernant cinq lycées répartis à travers la capitale et les villes de province;
- la réalisation d'enquêtes quant à la mise sur pied du projet Extranet Régional pour les échanges d'informations entre les banques centrales de la Caraïbe et la préparation de la réunion des Gouverneurs.

### **XI.2 Les interventions sectorielles**

#### **XI.2.1 L'Administration**

#### **XI.2.2 Les Affaires Internationales**

##### ***Les opérations internationales***

Au cours de l'exercice 2000-2001, la Direction Information et Technologie a entamé le développement d'une application qui permettra au Service des opérations internationales de mieux gérer ses transactions et de produire des rapports statistiques et de gestion. Cette application a déjà été testée par les utilisateurs et sa mise en production est prévue pour le début du prochain exercice fiscal.

### **XI.2.3 La Supervision des banques**

#### ***Le Système d'Informations Financières***

Une analyse a été réalisée sur l'informatisation des formulaires de déclaration et des propositions ont été formulées. La mise en application des propositions est actuellement à l'étude. À travers cette application, les opérations suivantes vont s'effectuer :

- transmission de formulaires de déclaration, par voie électronique, à la BRH par les banques;
- création d'une base de données;
- production de rapports de gestion.

Un logiciel de conception de formulaire, Internet Forms System (IFS), a déjà été acquis par la BRH. Une présentation de ce logiciel a été faite aux banques commerciales qui ont pu examiner un prototype du formulaire « Liquidités et Couvertures ». Des tests sur le transfert des données et leur intégration au système d'informations de la BRH sont en cours.

### **XI.3 Les projets techniques**

#### **XI.3.1 Le site de contingence**

L'objectif du site de contingence est de créer un environnement permettant à la BRH de continuer ses activités en cas de force majeure par :

- a) la reprise immédiate (zero delay à N-level delay) des opérations informatisées de la BRH au cas où le siège central deviendrait non opérationnel;
- b) l'atténuation de l'impact sur les fonctions vitales, les opérations, les clients et l'image de la BRH.

Le projet prévoit entre autres :

- la mise en place d'une structure organisationnelle efficace afin de développer et de structurer les plans de contingence;
- la mise sur pied d'équipes de recouvrement pour la reconstitution des fonctions spécifiques;
- l'élaboration de procédures.

L'acquisition et l'installation des équipements informatiques et de télécommunications pour ce site seront financées en majeure partie par la Banque Interaméricaine de Développement (BID).

Ce projet sera opérationnel au cours de l'exercice 2002.

## XI.3.2 La migration vers les nouveaux bâtiments de la BRH

### *Installations électriques*

La BRH dispose actuellement de deux (2) sources d'énergie électrique : l'une en provenance de l'Électricité d'État d'Haïti (EDH) et l'autre générée par des groupes électrogènes assurant la fourniture d'énergie en cas de défaillance ou de mauvaise qualité de celle de l'EDH. Le bâtiment de Port-au-Prince dispose de deux groupes d'une capacité totale de 1 310 KVA. En ce qui a trait aux équipements sensibles, ils sont alimentés, à Port-au-Prince, par deux onduleurs, montés en parallèle, de 100 kVA chacun avec une autonomie de deux heures et à la succursale du Cap-Haïtien par une unité de 30kVA.

Dans le cadre de la construction du nouveau siège central de la BRH, différents travaux sont prévus dans le cadre de l'optimisation de l'exploitation des groupes électrogènes. Ainsi, la firme Bouygues Bâtiment installera trois groupes de 500 kVA à Port-au-Prince et deux groupes de 375 kVA au Cap-Haïtien. Pour permettre une exploitation rationnelle des groupes de Port-au-Prince, une interconnexion sera établie entre les nouveaux groupes de secours et le groupe actuel. Deux nouveaux onduleurs seront installés respectivement à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien. De plus, des études sont actuellement en cours pour réhabiliter le bâtiment «Ex-Dobaco» au niveau des installations électriques, de climatisation et de bureautique.

### *Synchronisation des groupes électrogènes*

L'objectif de la synchronisation entre le groupe électrogène existant et les groupes du nouveau bâtiment est d'augmenter le niveau de fiabilité du système d'alimentation électrique de la BRH. Il s'agit également de fournir à l'institution un moyen de maintenir les activités de support au système bancaire, en cas de défaillance.

Le rôle de support que joue la BRH au niveau du système bancaire lui impose la responsabilité d'être à l'avant-garde pour le dépistage et la prévention des dysfonctionnements. Ce rôle ne peut être joué efficacement que par le maintien en permanence d'une tension électrique fiable aux bornes des équipements informatiques à travers lesquels toutes les données bancaires sont véhiculées. Le point capital est donc la fourniture de l'énergie électrique de manière continue. Pour atteindre cet objectif, la fiabilité de la centrale électrique de secours doit s'établir, entre autres, sur deux niveaux : la disponibilité des équipements de production électrique et la possibilité de délestage dans le système.

- a) **Disponibilité des équipements de production électrique** : Pour une disponibilité continue de l'énergie électrique, les trois groupes du nouveau bâtiment seront en mesure de fonctionner, suivant la charge, seuls ou en parallèle à travers un module de synchronisation. Le groupe existant de 750 KW pourra également débiter de la puissance, en synchronisation avec les trois autres, ou les suppléer le cas échéant.

- b) **Possibilité de délestage** : La possibilité de délestage permet de garantir la fourniture de l'énergie électrique lors des périodes de maintenance et de réparation. Elle offre aussi l'avantage d'utiliser la machinerie de manière efficiente, réduisant la consommation de carburant au strict minimum et prolongeant l'intervalle des interventions préventives, amenant de ce fait une réduction du coût d'exploitation.

### ***Climatisation***

Les équipements de climatisation actuels sont constitués de «split units», de deux refroidisseurs pour une capacité d'environ 300 tonnes de climatisation. Le nouveau siège aura deux refroidisseurs d'une puissance supérieure à 300 tonnes. Cette installation sera gérée par une unité de gestion. Deux unités de puissance inférieure seront installées au Cap-Haïtien. L'option de deux unités dans les deux bâtiments découle de l'exigence de la BRH d'avoir une unité de secours.

### ***Équipements électromécaniques***

La BRH dispose actuellement d'un broyeur SEM d'une puissance d'environ 40 HP pour la destruction des billets mutilés et de trois machines pour le comptage des pièces de monnaie : deux à Port-au-Prince et une au Cap-Haïtien. Au cours de l'exercice fiscal 2000-2001, la BRH a procédé à l'acquisition de deux broyeurs, dont l'un sera installé à son nouveau siège social.

Les étages du nouveau bâtiment seront desservis par deux ascenseurs.

### ***Sécurité et protection incendie***

La BRH est dotée actuellement d'un système de surveillance par caméras et d'un système de lecteurs de badges destinés à assurer la sécurité à l'intérieur et autour de l'immeuble. Des extincteurs à poudre et au dioxyde de carbone assurent une couverture contre l'incendie.

Le nouveau bâtiment sera également doté des systèmes de caméras CCTV (Close Circuit TV), de contrôle d'accès, d'arroseur dans certains endroits et de gaz inertes dans les zones sensibles pour assurer une couverture totale contre les intrusions et les incendies .

## **XI.3.3 Réseau informatique interne**

### ***Migration vers Windows 2000***

Les objectifs consistent à uniformiser l'environnement du réseau informatique interne de la BRH, à faciliter l'administration du réseau télématique étendu et à garantir au sein de l'institution la disponibilité des services avec des conditions de sécurité appropriées.

Présentement, les serveurs d'application de la BRH fonctionnent sous le système d'exploitation Windows NT. Les postes de travail ont le système d'exploitation Windows NT (version station de travail), ou Windows 98 ou encore Windows 95 installés. L'environnement de domaine NT est caractérisé par des difficultés relatives surtout à l'administration du système, à la maintenance de plusieurs systèmes d'exploitation et d'applications, à la distribution de logiciels, et à la gestion des postes utilisateurs. Il faut souvent faire appel à des outils fournis par d'autres fournisseurs pour tenter de minimiser ces problèmes.

La migration vers Windows 2000 s'est révélée indispensable car ce produit présente des avantages telle la facilité de configuration et d'utilisation, la facilité de gestion des tâches administratives par leur centralisation en particulier, les fonctions de sécurité intégrée et un meilleur support pour les clients distants. De plus, un environnement Windows 2000 Professionnel pour les postes de travail en conjonction avec Windows 2000 Server permettra de bénéficier au maximum des avantages qu'offre ce système d'exploitation : administration d'une seule plate-forme, implémentation d'un réseau plus sécuritaire, augmentation de la productivité des utilisateurs, diminution des coûts de gestion.

Le processus de déploiement dont les deux premières étapes sont déjà en cours de réalisation comprend : l'étude et la planification, les tests pilotes, la formation des formateurs, le déploiement de Windows 2000 et la formation des utilisateurs.

### ***Infrastructure LAN/WAN, Voice & Data : intégration dans les nouveaux bâtiments***

Ce projet vise la mise en place efficace du réseau local (LAN) dans les nouveaux bâtiments. Ce réseau local sera constitué du câblage, des équipements d'infrastructure, des serveurs et des postes de travail. Le câblage étant déjà exécuté par la firme Bouygues Bâtiment, la BRH complétera cette infrastructure en y ajoutant des commutateurs qui permettront de relier les différents niveaux du bâtiment à la salle des serveurs, tout en mettant à la disposition des utilisateurs les connexions nécessaires pour l'accès aux applications.

Les routeurs, commutateurs, concentrateurs, serveurs, postes de travail seront installés à la succursale du Cap-Haïtien, dont le câblage est assuré par la firme de construction.

Le projet d'infrastructures informatiques des nouveaux bâtiments comprend neuf étapes dont trois ont déjà été complétées au cours de l'année fiscale 2000-2001. Il s'agit de l'appel d'offres, de la réception des différentes propositions et de l'analyse de ces propositions. Le choix du fournisseur, la signature du contrat, la commande et l'installation des équipements, les tests et enfin la mise en service sont en cours de réalisation et seront complétés au cours du prochain exercice fiscal.

### **XI.3.4 Internet**

#### ***Augmentation de la largeur de bande de la liaison internet***

Le système Internet de la BRH conçu initialement pour une trentaine d'utilisateurs dessert plus de trois cents utilisateurs. La nécessité s'impose d'améliorer la performance en procédant à des modifications telles l'augmentation de la largeur de la bande de liaison internet et du « space segment », et le changement de fournisseur de services internet.

Ces changements permettront d'atteindre les objectifs suivants :

- l'amélioration de la performance du système existant;
- l'accès à l'internet par un plus grand nombre d'utilisateurs;
- la réduction des coûts par le choix d'un fournisseur moins coûteux.

#### ***Extranet Régional***

Le projet Extranet régional ambitionne la mise en place d'un environnement sécurisé pour les échanges d'informations avec les banques centrales de la Caraïbe. En effet, les enquêtes réalisées auprès des différentes banques centrales de la région ont révélé un besoin unanime de partager des informations telles que les statistiques économiques, les études, les ressources bibliothécaires, les données sur la supervision bancaire, les mouvements de capitaux, la formation, etc.

Un Extranet se présente comme un groupe fermé d'utilisateurs dont le médium de communication est l'Internet. Cette technologie est utilisée dans le but de partager des informations entre les fournisseurs, les clients et des corporations qui partagent les mêmes objectifs. L'accès aux informations est basé sur des droits octroyés aux différentes institutions qui y participent.

Il faut noter également l'environnement hétérogène de l'Extranet, i.e.:

- des ordinateurs qui ne sont pas sous le contrôle de l'entreprise;
- des équipements de protection appropriés (routeurs, firewall) qui servent de points de connexion intermédiaires;
- des segments internes (Intranet) du réseau qui contiennent les ordinateurs et les routeurs;
- des segments externes (Internet) qui transportent des informations provenant de diverses sources.

La principale difficulté d'un réseau de ce type est la sécurité. Les informations transitant d'un point à un autre doivent être cryptées. En cas de connexion avec le réseau local de l'entreprise participant à l'extranet, des équipements et des logiciels appropriés doivent protéger ce réseau contre les pirates tout en permettant aux utilisateurs légitimes d'y accéder aisément.

Dans le cadre de ce projet, l'enquête a révélé que seul la BRH est un fournisseur de service internet (ISP), les autres banques centrales<sup>56</sup> de la Caraïbe ont l'accès par l'intermédiaire d'un fournisseur de service local. L'accès, en général, n'est pas crypté et le temps de connexion est illimité dans la majorité des cas.

Une étude est en cours en ce qui a trait aux deux options de réalisation :

- L'option centralisée : tous les services sont localisés sur un site, c'est-à-dire que tous les participants mettent leurs informations sur les serveurs de ce site et y accèdent en toute sécurité via l'Internet.
- L'option distribuée : chaque banque centrale dispose des informations et les met à la disposition des autres, avec toute la sécurité nécessaire..

Le choix effectif d'une option de réalisation, l'acquisition et l'installation des équipements, les tests et la mise en service seront réalisés progressivement au cours de la prochaine année fiscale.

### **XI.3.5 Réseau Télématique Financier**

#### ***Extranet avec les banques commerciales***

L'Extranet de la BRH consistera à ouvrir une partie de l'intranet de la BRH aux clients du Réseau Télématique Financier (RTF) afin de mettre à la disposition de ces derniers les informations nécessaires. Ceci implique le transport des données privées de chaque banque à travers cette infrastructure publique qu'est le RTF.

L'objectif poursuivi par la BRH est de finaliser la deuxième phase du projet Réseau Télématique Financier en mettant en place les équipements d'extrémité pour permettre aux banques commerciales d'accéder à des applications telles que SIF, Système de Paiement, Bureau de Crédit, etc.

Les composantes de l'extranet seront les banques commerciales et institutions financières, le RTF, le commutateur d'accès extranet ou l'équivalent, l'intranet, le serveur de sécurité (serveur PIN) et les applications.

La BRH a déjà choisi un fournisseur et commencé à acquérir des équipements. Une réunion avec les banques commerciales est prévue pour le début du prochain exercice fiscal ainsi que des séances de formation en Cisco 3660, Catalyst 2948 et PIX Firewall. La formation sera suivie de l'installation et de la configuration de ces matériels, des vérifications et tests, et de la mise en service.

<sup>56</sup> Banques Centrales d'Aruba, des Bahamas, de la Barbade, de Belize, de la Guyanne, de la Jamaïque, des Antilles Néerlandaises, de Surinam, de Trinidad et Tobago, de la Caraïbe orientale.

## ***Interconnexion des sites par satellite***

Ce projet vise à :

- a) offrir plusieurs alternatives de connexion à la BRH avec ses sites au cas où l'un d'entre eux serait hors service;
- b) mettre en place un système d'informations fiables, disponibles en tout temps et utilisables par la BRH et le système financier;
- c) étendre le réseau télématique financier afin de faciliter les échanges d'informations entre les banques commerciales et la BRH.

L'importance de ce projet réside dans le fait que la BRH vient de boucler trois années de modernisation et d'implémentation technologiques accélérées. Cette année, l'accent a été mis sur la consolidation des acquis et l'amélioration de la sécurité. La mise en place du site de contingence pour assurer la permanence des informations portera à trois le nombre de sites de la BRH. Mis à part les trois sites principaux, la BRH opère également à la DGI, à la douane du port et de l'aéroport, à Malpasse et récemment au bureau de l'immigration de Port-au-Prince. Ces sites sont des points à relier au réseau étendu de la BRH pour permettre l'accès en ligne aux systèmes d'informations.

Par ailleurs, les demandes du secteur financier pour un système confectionné sur mesure, moins coûteux que les services offerts actuellement, leur permettant d'opérer sur des applications de base (voix, données, Internet) qui pourraient être déployées rapidement, sans prendre en compte la localisation, ne cessent d'augmenter. Par conséquent deux scénarios d'interconnexion ont été envisagés. Il s'agit de garder le Réseau télématique Financier tel que configuré présentement ou d'améliorer le système actuel. La deuxième optique offre l'avantage d'interconnecter de nombreux sites géographiques dispersés sur le territoire national. En outre, le réseau peut être utilisé pour les applications de base telles que les données, le multimédia (vidéo et audio), la voix, la télécopie, etc.

## **XI.4 Projets internes**

### **XI.4.1 Migration des bases de données Oracle et des applications de Forms**

Ce projet se justifie par la nécessité d'adaptation aux évolutions technologiques des principaux fournisseurs de la BRH, plus particulièrement Oracle. La nouvelle version d'Oracle facilitera les développements orientés Web qui seront indépendants des plates-formes, permettra une meilleure intégration et une sécurité accrue des applications dont certaines composantes résideront dans la base de données.

Les bases de données migreront de Oracle 7 vers Oracle 8 et/ou Oracle 8i, alors que les applications Forms passeront de Forms 4.5 à Forms 5.0/6.0. De plus, ce projet tient compte :

- des besoins croissants de l'institution en terme de capacité de traitement de l'information;
- des exigences de partage et d'accès aux informations par les différentes directions et les partenaires externes de la BRH ;

- de la réduction des dépenses pour l'achat de licences donnant l'accès aux données;
- de la diversification des plates-formes interagissant avec la base de données.

La phase pilote du projet a déjà été réalisée avec succès dans un environnement test. La mise en production se fera au cours de l'exercice fiscal 2001-2002.

#### **XI.4.2 Gestion du matériel informatique et électrotechnique**

Une version pilote a été développée et est en utilisation au Service Administration et Sécurité pour la gestion de matériels informatiques depuis l'année dernière. La version élargie sera un système complet de gestion de matériels à la BRH, incluant entre autres des modules intégrés pour l'inventaire, les réquisitions, les commandes et l'audit. Actuellement, des propositions devant aboutir à une amélioration de cette application sont à l'étude. Le projet sera finalisé au cours du prochain exercice fiscal.

### **XI.5 Autres réalisations**

#### *Internet pour les lycées*

Pour permettre aux élèves et aux professeurs des lycées d'avoir accès à l'Internet, cinq lycées pilotes ont été retenus : Lycée de Pétiion-ville, Lycée Pétiion et Lycée du Cent-Cinquantenaire à Port-au-Prince, Lycée Philippe Guerrier au Cap-Haïtien et Lycée Tertullien Guilbaud. Dans chacun de ces lycées un info-centre a été créé, comprenant :

- un réseau de douze postes de travail connectés à un serveur et équipés de logiciels de bureautique;
- un groupe électrogène de 15 KW;
- deux inverters (onduleurs) de 4,5 KW montés en parallèle;
- une connexion internet par ondes.

Au cours de l'exercice 2000-2001, un appel d'offres a été lancé et la BRH a procédé au choix de la firme d'exécution. Un comité de gestion a été mis en place dans chacun des lycées et une formation aux outils installés a été réalisée.

### **XI.6 Ressources humaines**

#### **XI.6.1 Le personnel**

Le dernier trimestre de l'année fiscale a été marqué par la nomination par arrêté présidentiel en date du 16 août 2001 d'un nouveau Conseil d'administration à la BRH. Le nouveau conseil est composé des membres suivants :

- Monsieur Venel Joseph, Gouverneur ;
- Monsieur Hancy Pierre-Louis, Gouverneur Adjoint ;
- Monsieur Réginald Mondésir, Directeur Général ;
- Monsieur Yvon Guirand, Membre ;
- Madame Gladys Péan, Membre.

Au niveau du personnel, l'effectif de la BRH est passé de 523 en début d'exercice à 545 au 30 septembre 2001, soit une augmentation de 22 employés. L'évolution de la situation du personnel se résume comme suit pour la période :

| Catégorie    | Effectif au 30 septembre 2000 | Diminution de l'effectif Ex. 00-01 | Augmentation de l'effectif Ex. 00-01 | Effectif au 30 septembre 2001 |
|--------------|-------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------|
| Conseil      | 5                             | -                                  | -                                    | 5                             |
| Direction    | 90                            | 3                                  | 50                                   | 137                           |
| Exécution    | 235                           | 45                                 | 19                                   | 209                           |
| Support      | 71                            | -                                  | 15                                   | 86                            |
| Contractuels | 114                           | 28                                 | 22                                   | 108                           |
| Stagiaires   | 8                             | 8                                  | -                                    | -                             |
| <b>Total</b> | <b>523</b>                    | <b>84</b>                          | <b>106</b>                           | <b>545</b>                    |

Par ailleurs, un examen du nombre d'années de service du personnel révèle que 32,2 % des employés ont entre 0 à 5 ans contre 25,51 % par rapport à l'année précédente. Ils sont suivis par ceux ayant entre 15 à 20 ans de service (25,7 %) et entre 10 à 15 ans (23,4 %).

### *Nouvelles structures*

Dans le cadre du suivi de son programme de réformes administratives, le Conseil d'administration a approuvé au cours de l'exercice :

1. un projet relatif à la structure organisationnelle de l'Unité Numismatique;
2. la restructuration de la Direction des Affaires Juridiques dont la mission principale peut se résumer à :
  - donner des consultations au Conseil d'administration et aux différentes directions en protégeant les intérêts de la BRH;
  - défendre la BRH devant les tribunaux administratifs et ordinaires;
  - participer à l'élaboration des lois à caractère économique et financier.

La structure opérationnelle à travers laquelle cette direction va oeuvrer pour atteindre ses objectifs comprend trois (3) services :

- Réglementation financière et monétaire
- Services corporatifs
- Contentieux.

## XI.6.2 La formation

### XI.6.2.1 Formation du personnel

Au cours de l'exercice sous étude, la formation du personnel s'est poursuivie autour de deux grands axes :

- la formation continue (formation de courte durée) : elle touche au perfectionnement du personnel via la mise sur pied de cours de mise à niveau, de cours spécialisés, de stages et de séminaire sur demande;
- la formation longue : elle vise le renforcement, à moyen terme, du potentiel humain de l'institution.

### XI.6.2.2 Formation continue

Les cadres de la BRH ont participé à des séminaires et des conférences tenus tant en Haïti qu'à l'étranger dans les disciplines suivantes : informatique, gestion des risques, comptabilité, droit, techniques bancaires, supervision bancaire, finances, audit, leadership et gestion des ressources humaines.

**Tableau 42 Répartition des participants aux séminaires tenus en Haïti et à l'étranger**  
(2000 - 2001)

|   | Extérieur | Haïti |
|---|-----------|-------|
| Bureau du Conseil                           | -         | 5     |
| Administration                              | 5         | 19    |
| Affaires internationales                    | 13        | 14    |
| Affaires Juridiques                         | 7         | 6     |
| Supervision des banques                     | 15        | 13    |
| Caisse                                      | 3         | 18    |
| Monnaie et Analyse économique               | 4         | 8     |
| Contrôle du Crédit                          | 3         | 7     |
| Information et Technologie                  | 14        | 11    |
| Audit interne                               | 3         | 4     |
| Organisation et Méthodes                    | 1         | 3     |
| Institut de Formation de la Banque Centrale | -         | 3     |
| Supervision du programme de Construction    | 1         | 1     |
| Musée Numismatique                          | -         | 2     |

Un important séminaire sur la «Lutte contre le blanchiment de capitaux». a été tenu à l'Hôtel Montana du 10 au 20 octobre 2000 à l'intention des principaux opérateurs du système financier haïtien. Il a été réalisé par la BRH avec la participation de Citigroup.

Par ailleurs, pendant l'exercice, des employés de la BRH ont suivi, au sein même de l'institution, des séminaires autour des thèmes suivants : finance (de novembre 2000 à janvier 2001), protocole et étiquette (d'octobre 2000 à janvier 2001), dynamique de la supervision (de février à mai 2001).

### ***XI.6.2.3 Formation longue***

La BRH a poursuivi son programme de formation de longue durée axé essentiellement sur des études de second cycle (niveau maîtrise) à l'étranger. Dans le cadre de ce programme, plusieurs employés de la BRH sont partis au cours de l'exercice.

#### ***Programme des lauréats***

La BRH a repris cette année son programme de formation destiné aux lauréats des universités haïtiennes. Ce programme, commencé en 1996, se propose d'assurer la relève au sein de l'institution. En septembre 2000, vingt-sept (27) étudiants venant de différentes universités haïtiennes ont été retenus pour participer au dit programme. Suite à des entrevues réalisées au début du mois d'octobre 2000 avec la Commission académique de la BRH, onze (11) d'entre eux ont été choisis pour intégrer le programme. Ils ont suivi pendant neuf mois à la BRH des cours de mise à niveau dans les domaines de la finance et de l'économie. Sept (7) d'entre eux ont satisfait à toutes les exigences de performance académique de ce programme. Ainsi, comme leurs prédécesseurs, ils ont bénéficié de bourses de la BRH pour aller compléter des programmes de maîtrise en Europe et en Amérique du Nord.

#### ***Boursiers de la BRH en formation à l'extérieur***

Au cours de l'exercice 2000-2001, la BRH a bénéficié d'un financement du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Haïti. Ainsi, deux (2) étudiants issus du Programme des lauréats ont bénéficié de bourses d'études de second cycle, à l'École Nationale des Ponts et Chaussées, en France. D'octobre 1999 à septembre 2001, six (6) boursiers de la BRH (dont quatre du programme de lauréats) ont bénéficié d'un financement de la Coopération Française en Haïti.

Au début de l'exercice sous étude, dix-sept (17) boursiers de la BRH étaient en formation à l'étranger dans des programmes de maîtrise. Huit (8) autres sont partis au cours de l'année. Quatre (4) boursiers ont réintégré la banque en cours d'exercice suite à l'achèvement de leur programme d'études. De 1995 à 2001, soixante-quinze (75) boursiers de la BRH ont bénéficié d'une formation à l'extérieur.

**Tableau 43 Boursiers de la BRH en 2000 - 2001**

| <b>Institution</b>                                      | <b>Effectif</b> | <b>Programme de formation</b>                   |
|---|-----------------|---|
| University of Illinois                                  | 4               | Administration des Affaires                     |
| Université de Montréal                                  | 3               | Économie  |
| University of Rochester                                 | 2               | Administration des Affaires, Affaires Publiques |
| École Nationale des Ponts et Chaussées                  | 1               | Administration des Affaires                     |
| University of Indiana (Bloomington)                     | 1               | Affaires Publiques, Economie                    |
| University of Indiana (South Bend)                      | 1               | Administration des Affaires                     |
| Polytechnic University                                  | 1               | Sciences Informatiques                          |
| Georgia Tech University                                 | 1               | Computer Engineering                            |
| CERAM - Université de Nice                              | 1               | Base de données et Intégration de systèmes      |
| Columbia University                                     | 2               | Droit, Administration des affaires              |
| Université de Toulouse 1                                | 1               | Finance - Économie                              |
| Murray State University                                 | 1               | Administration des Affaires                     |
| Kennesaw State University                               | 1               | Administration des Affaires                     |
| Institut International d'Administration Publique (IIAP) | 1               | Cycle long IIAP                                 |
| Université Henry Pointcarré                             | 1               | Audit et Conception de systèmes d'information   |

## **XI.7 Travaux immobiliers**

Durant l'exercice fiscal 2000-2001, l'Unité de Supervision du Programme de Construction (USPC) a géré quatre principaux projets : la construction du bâtiment principal, la restauration de l'immeuble ex-Altieri, l'aménagement de guichets externes au bureau central de la Direction Générale des Impôts et l'aménagement de l'immeuble ex-DOBACO. La BRH a décaissé 301 MG au cours de l'exercice dans le cadre du programme de construction et d'aménagement d'espaces.

### ***Bâtiment principal***

Les travaux de construction du nouveau siège central ont été poursuivis durant l'exercice sous étude et prendront fin au prochain exercice fiscal. Au 30 septembre 2001, les dépenses relatives aux honoraires de l'entrepreneur et de la firme de supervision (GESPRO), au remboursement de taxes tel que prévu par le contrat du 23 mars 2000, s'élevaient à 188 MG.

### ***Restauration Immeuble ex-Altieri (Cap-Haïtien)***

La restauration de cet immeuble qui logera la succursale de la BRH au Cap-Haïtien prendra fin au cours du prochain exercice. Le coût de la phase d'exécution s'est élevé, au cours de l'exercice, à 107 MG incluant les honoraires de l'entrepreneur et des firmes de supervision (Beta Ingénieurs Conseil et ISPAN), et le remboursement des taxes.

### ***Aménagement de guichets externes***

Les travaux immobiliers relatifs à l'aménagement des guichets externes de la BRH logés au bureau central de la DGI sont présentement en cours. Les dépenses encourues pour la période s'élèvent à 967 mille gourdes. Les travaux devront prendre fin au cours du prochain exercice.

### *Aménagement de l'immeuble ex-DOBACO*

Durant l'exercice 2000-2001, des études ont été réalisées pour l'aménagement de cet immeuble devant loger l'Institut de Formation de la Banque Centrale (IFBC). Les dépenses encourues pour cette phase du projet s'élèvent à plus de 1 MG. Au cours du prochain exercice fiscal, la phase d'exécution devra débuter.